

D.E.S DE MEDECINE DU TRAVAIL

Durée : 4 ans

I. Enseignements (environ 250h)

A. Enseignements généraux

- Aspects généraux du monde du travail
- Différentes catégories de main d'œuvre, exercices professionnels particuliers
- Exercice de la médecine du travail et son cadre réglementaire
- Méthodologie : métrologie, épidémiologie, statistiques, informatique.
- Physiologie, ergonomie
- Toxicologie
- Pathologies professionnelles
- Prévention des risques professionnels.

II. Formation pratique

- 4 dans des services agréés pour le D.E.S de médecine du travail, dont au moins 1 semestre doit être accompli dans un service extra-hospitalier.
- 4 semestres dans des services agréés pour d'autres spécialités médicales.